

**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du VENDREDI 21 JUILLET 2017**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 21 juillet 2017 à 18 h 30, sous la présidence de Madame Josette FARFAL, Maire.

- Etaient présents :

Mesdames FARFAL, DE GEITERE, LE NEINDRE et MESTUROUX
Messieurs VIDAL, ROUBERTOU, CODET, LARTIGUE, et MARCON

- Etais absent : Monsieur Jean-François TAVET

- Date de la convocation : 12 juillet 2017

- Secrétaire de séance : Madame Christiane DE GEITERE

➤ **Ordre du jour :**

1-Lecture et approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 JUIN 2017

2-AFFAIRES FINANCIERES

- Ouverture d'une ligne de trésorerie

3-RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des emplois

4-QUESTIONS DIVERSES

1-APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2017

Le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 30 juin 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2-AFFAIRES FINANCIERES

★ **Ouverture d'une ligne de trésorerie :** Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Madame Le Maire à contracter une ligne de trésorerie à hauteur de 70 000.00 € auprès du Crédit Agricole Centre France.

Cet engagement permettra de sécuriser les règlements à venir dans l'attente de versement de subventions.

3-RESSOURCES HUMAINES

★ **Modification du tableau des emplois :**

Sur proposition et avis de la Commission Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale un agent de la commune a été inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'agent de maîtrise territorial.

Afin de procéder à cette nomination, il est demandé au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois et donc de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et de créer le poste d'agent de maîtrise territorial à compter du 01 octobre 2017

Compte tenu de la fermeture de l'école, une modification du tableau des emplois doit intervenir :

- suppression du poste de l'agent affecté à la restauration scolaire à raison de 16 heures par semaine
- transformation du poste de l'agent affecté, à raison de 26 heures par semaine, à la garderie, aux activités périscolaires et à l'entretien des locaux

A compter du 01 septembre 2017, la personne affectée sur le poste précité sera en charge de l'Agence Postale Communale (18 heures par semaine) et de l'entretien des locaux (6 heures par semaine).

Afin de prendre en compte ces évolutions, le tableau des emplois sera modifié en ce sens :

- suppression du poste d'agent technique à raison de 26 heures par semaine
- création d'un poste d'adjoint administratif à raison de 18 heures par semaine affecté à l'Agence Postale Communale
- création d'un poste d'adjoint technique à raison de 6 heures par semaine affecté à l'entretien des locaux

Le conseil Municipal à l'unanimité des membres présents approuve les modifications proposées.

4-QUESTIONS DIVERSES

* **Comice** : En accord avec le Conseil Départemental et afin de fluidifier la circulation, les véhicules en provenance de Sainte- Fortunade seront déviés par la Route des Grenailles.

Un élu sera posté à l'intersection afin d'orienter les conducteurs.

* **Agence Postale Communale** : les flyers seront distribués à la population deuxième quinzaine d'août.

* **Réfection Voiries** : des travaux de réfection sur la route des Fraux et du Puy Boustat, programmés par Tulle Agglo, vont démarrer prochainement.

Séance levée à 19 h 10

La Présidente

La Secrétaire

Josette FARFAL

Christiane DE GEITERE